



ASSOCIATION FRANÇAISE DES ÉLEVEURS DE REX

Challenges Régionaux Lapins Rex

Cahier des charges

La société Avicole souhaitant organiser un challenge régional de lapins Rex doit établir une demande auprès du Secrétaire Général de l'AFER. Aucun challenge régional ne sera reconnu sans cet accord.

Après accord de l'AFER et signature du cahier des charges par la Société organisatrice le challenge régional sera mentionné sur le site de l'A.F.E.R., www.afer-lapinrex.com.

La société organisatrice se chargera d'envoyer les courriers aux éleveurs adhérents de l'A.F.E.R. pour leur éventuelle participation. L'A.F.E.R. fournira à la société organisatrice la liste des adhérents.

La société organisatrice devra inclure dans son catalogue une publicité fournie par l'A.F.E.R.

Elle devra après l'exposition fournir au secrétaire général de l'AFER un catalogue avec le palmarès afin d'inclure dans sa revue et sur le site internet les résultats du challenge régional.

Un tableau des récompenses sera fourni par l'AFER à la société organisatrice. Des titres de **champion Régional** seront attribués en fonction du nombre de sujets inscrits.

L'A.F.E.R. se chargera des récompenses et demandera une participation à la Société organisatrice **d'un montant de 1 € 00 par lapin inscrit.**

La pesée sera faite sous la responsabilité d'un membre de l'Association organisatrice.

Pesée, inscription des tatouages des deux oreilles et poids, retranscrits sur les cartes de jugements.

Dans la mesure du possible les cages seront disposées sur un seul niveau et garnies de paille et de nourriture.

Le choix des juges est fait par la société organisatrice en fonction si possible de la liste de juges référents fournis par l'A.F.E.R.

La Société organisatrice adressera dès la clôture des inscriptions la liste des sujets Rex inscrits dans le challenge afin de fournir le modèle de palmarès et les récompenses prévues en fonction du nombre de sujets inscrits

Renvoyer le cahier des charges et le règlement signés au secrétaire de l'AFER

Denis SIRIEX
Secrétaire Général AFER
16 Rue de Saint-Pont
03110 VENDAT

Le conseil d'administration de l'AFER



ASSOCIATION FRANÇAISE DES ELEVEURS DE REX
Challenges Régionaux Lapins Rex
Cahier des charges

Je soussigné déclare être en possession et avoir pris connaissance du règlement concernant le challenge Régional AFER et m'engage, par ma signature, à m'y conformer.

Lieu et Date : Signature :

Si vous n'êtes pas d'accord pour tout, noter ici vos propositions :

Documents à renvoyer à :

Denis SIRIEX
Secrétaire Général AFER
16 Rue de Saint-Pont
03110 VENDAT
Tél. : 06.71.57.21.12
Email : denis.siriex@wanadoo.fr